

Texte de la video, résumant les errements experts, en défense du tableau de Vincent :

## Les Environs de Paris

Benoit Landais

---

Plus que cinquantenaire, la dispute autour de l'authenticité des *Environs de Paris* révèle l'égarément des experts et d'étranges pratiques.

Le tableau lui-même est au-dessus de tout soupçon, Vincent, Paris, 1887, devrait suffire... Mais.

Apparu au milieu des années cinquante, il joua de malchance. Les méprises récurrentes avaient discrédité Jacob Bart De la Faille, l'auteur des catalogues de 1928 et 1939, et un *Institut d'expertise*, avait été crée par le neveu de Vincent, l'ingénieur Vincent van Gogh, pour précipiter sa déchéance et le supplanter. Qui espérait un certificat d'authentification pour un Vincent devait désormais s'adresser à cette officine qui fonctionnait sur un curieux principe. Simple bureau, l'Institut n'employait pas d'expert, mais en choisissait un, ou deux selon la complexité du cas, généralement des fonctionnaires d'autant moins enclins à refuser que l'Etat guignait alors la collection de l'Ingénieur, aujourd'hui le fond du musée Van Gogh.

Cherchant à mettre toutes les chances de son côté pour séduire la Hollande, le propriétaire des Environs confia à l'expert et restaurateur Nino

Cordovado le soin de l'apprêter. La toile fut nettoyée et des vestiges de signature grattée furent recouverts. A l'été 1957, l'*Institut* choisit pour expert Hans Jaffé, sous-directeur du Stedelijk d'Amsterdam. Jaffé remarque la « *grande ressemblance dans la conception et dans la façon de peindre de Vincent* » mais, ayant sorti sa lampe à quartz, il a découvert le repeint de Cordovado et craint une tricherie. Indécis – « *Je n'ose pas donner moi-même de conclusions définitives* » – il réclame un délai mais étale sa légèreté esthétique en suggérant qu'il pourrait s'agir d'une oeuvre du jeune Signac peinte en 1885-86. Se fiant naïvement aux inventions du vieux Signac, on croit alors que Vincent et lui ont peint ensemble à Paris.

Le tableau est confié à Arno Hammacher, directeur du musée d'Otterlo qui conclut qu'il s'agit d'un tableau peint par Vincent à Paris, sans doute en 1887 à Asnières. Sommé par l'*Institut* d'expliquer les conditions du repeint le propriétaire dit que ne demeurait qu'un vague « nt » à l'authenticité incertaine. Reprenant son expertise, Jaffé s'en empare et suggère que « nt » pourrait être un « et », mal lu, celui de Monet, mais écarte Monet et suggère les « peintres du petit Boulevard » seule solution. Il transforme le « nt » en un possible « nd » mal lu et avance le nom de Charles Angrand. On croit alors qu'Angrand a fait partie du groupe, car ils se sont croisés une fois chez Tanguy et Vincent a proposé par lettre un échange qui n'a pas abouti. Dans sa conclusion de janvier 1958, Jaffé conseille de poser la question au neveu d'Angrand. Le propriétaire demande au neveu qui garantit que Jaffé a tort, son oncle ne peignait ni ainsi, ni si bien, il le consigne au dos d'une photo du tableau aussitôt envoyée à l'*Institut*.

C'en est fait de l'*Expertise Instituut* qui ne se remettra pas du cas-le-plus-difficile-jamais-rencontré. Au mépris des statuts, les conclusions d'Hammacher fermement prié de se dire indécis sont dissimulées et le propriétaire mourra sans avoir pu en prendre connaissance ; l'attestation de Pierre Angrand est discréditée sous prétexte qu'elle ne constitue pas une véritable expertise. Les protestations du propriétaire n'y feront rien. En 1966, il se tourne vers un nouvel expert, Mark-Edo Tralbaut, lui aussi occasionnellement sollicité par l'*Institut*. Tralbaut attribue à Vincent *Terrain vague* dans une longue étude publiée en plaquette l'année suivante, distribuée alentour, dans laquelle il se présente comme le seul véritable expert de van Gogh. Un catalogue révisé étant entrepris par l'Etat néerlandais les *Environs* ont d'autant plus de chances d'y figurer que le président de la commission n'est

autre que Hammacher. Malheureusement les ailes du seul-véritable expert-de-Van-gogh brûlent lorsqu'il exige outre celle des *Environs*, l'intégration au catalogue de deux faux van Gogh patents qu'il déclare authentiques. Il faut de débarrasser de Tralbaut; par ailleurs proche de l'Ingénieur.

Une simili preuve d'histoire de l'art va faire l'affaire. Une compilation publiée par Françoise Cachin de textes du critique Félix Fénéon – laudateur de son grand-père Paul Signac, dont nombre d'oeuvres restées dans la famille mériteraient un peu de soutien – rappelle qu'Angrand a exposé un tableau intitulé *Terrains vagues à Clichy* aux artistes indépendants en 1886. Cela semble confirmer l'intuition de Jaffé que Tralbaut avait tant moqué. Jan van Gelder, professeur à Utrecht, membre de la commission de révision, dirige une jeune étudiante, Bogomila Welsh-Ovcharov qui s'empare de ce sujet. Le professeur ne peut personnellement rien en faire, sa position à la commission l'entrave, il a adhéré aux conclusions de Tralbaut et sait que Jaffé a finalement reconnu les *Environs* comme un authentique Vincent. L'affaire aurait dû mourir dans l'oeuf, car certains mots précis de Fénéon et ceux de Paul Adam ou de Jean Le Fustec pour décrire les *Terrains vagues à Clichy* alors exposés sont incompatibles avec ce que les *Environs* montrent, mais Madame Welsh tient son affaire et présente habilement les choses dans une plaquette que Van Gelder fait éditer en 1971, signant l'arrêt de mort de Tralbaut. Les protestations indignées des uns et des autres n'y changent rien, d'autant que Pierre Angrand, qui sait beaucoup de l'oeuvre de son oncle perdue dans les bombardements de Rouen et à qui l'on a fait miroiter que son oncle était aussi brillant peintre que Vincent, au point que les meilleurs experts s'étaient mépris, juge maintenant qu'il pourrait fort bien en être l'auteur. Pour plus de sûreté, sa première déclaration est subtilisée dans les archives que Tralbaut a confiées à l'Etat néerlandais. Après une nouvelle étude Hammacher et Ellen Joosten qui ont dirigé le musée d'Otterlo certifient conjointement, en 1982, que la toile est de la main de Vincent. Cela reste sans conséquences,

L'affaire rebondit avec l'exposition Van Gogh à Paris montrée en 1987 au Musée d'Orsay, dirigé par Françoise Cachin qui s'est promue co-commissaire de l'exposition préparée par Mme Welsh, affirmant que tel était l'usage en France. La notice des *Environs* attribués à Angrand, non exposés, mais figurant au numéro 70 du catalogue, poussent les propriétaires de la toile à réclamer en justice sa suppression. Pour faire contrepoids, Françoise Cachin en quête d'appuis en appelle à la connivence et obtient le 11 février 1888

quatre télex : de Van Crimpen du musée van Gogh, du docteur Jan Hulsker, du professeur Ronald Pickvance et du docteur John Rewald, apportant leur soutien à la conclusion de Mme Welsh. L'enthousiasme est d'autant plus artificiel qu'aucun des quatre contempteurs de Tralbaut, disparu douze ans plus tôt, n'a étudié la toile, ne la connaissant que par sa reproduction en noir et blanc. Hulsker ne rejoindra que plus tard Hammacher et Joosten, faisant ainsi autour de l'authenticité l'unanimité des membres survivants de la commission de révision du catalogue. Pascal Bonafoux s'efforcera de son côté de dénoncer l'imposture en publiant, en 1994 dans *L'Œil*, une lettre ouverte au Ministre de la culture, lequel opposera poliment que l'attribution d'oeuvre d'art n'est pas du ressort des gardiens du patrimoine et qu'ils sont statutairement interdits d'expertise. D'autres expertises concluant à l'authenticité écartant, pour plusieurs raisons techniques, l'éventualité qu'il puisse s'agir d'une oeuvre Angrand ne changeront rien à la donne.

L'affaire repart à Londres en 1998 où, Mme Welsh, lors d'un Symposium organisé par les amis londoniens de John Leighton, directeur du musée van Gogh pris dans la tourmente des faux van Gogh annonce en préambule de sa démonstration que jeune étudiante elle a pu, grâce à l'histoire de l'art, prouver qu'une toile très réussie que certains experts avaient attribuée à Vincent était une peinture de Charles Angrand et que cette fois des documents l'histoire de l'art établissent que de médiocres *Tournesols*, contestés par d'autres experts, sont indubitablement authentiques.

L'affaire était tout aussi opportune que la précédente et les conclusions de Mme Welsh tout aussi fausse, sa théorie sur l'historique des *Tournesols*, aujourd'hui abandonnée, était déjà prouvée fausse au moment où elle parlait. Lorsque cette nouvelle bévue de madame Welsh fut devenue patente les propriétaires des *Environs* contactèrent Amsterdam espérant qu'il soit officiellement reconnu que les environs ne correspondent pas descriptions des *Terrains vagues* d'Angrand. Fort mal à son aise le musée van Gogh déclina poliment en 1999 et 2000 arguant qu'il n'était pas suffisamment averti de la période de Paris. L'affaire en resta là sans nouvelles péripéties publiques.

Tels sont pour l'essentiel les déboires d'un Vincent, victime depuis plus de soixante ans des rivalités, errements et graves dysfonctionnements du petit monde de «l'expertise de Van Gogh».

Le désespoir n'est cependant pas de mise l'unanimité des experts s'est

faite sur une alternative : terrains vagues de Vincent ou bien Angrand, rien d'autre. La décision, aujourd'hui comme hier, dépend uniquement de l'exégèse des quatre lignes de description écrites par trois critiques en 1883, et cette exégèse est faite. Les mots qu'ils ont consacrés aux *Terrains vagues* montrés par Angrand ne peuvent décrire les *Environs de Paris*.

Max Plank a énoncé les raisons du délai : «*La vérité ne triomphe jamais, mais ses ennemis finissent par mourir.*»